



COMPTE RENDU DU 13 DÉCEMBRE 2024

Le 13 décembre 2024, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni salle du conseil en mairie sous la présidence de **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire**.

Étaient présents : Mme Muriel PERRAS JUPIN, Mme Nathalie VREVEN PETIT, M. Jean-Luc PARIS, Mme Isabelle DEFRANCE, Mme Patricia FIGUEIREDO, M. Jean-Paul DRÉVILLE, Mme Delphine STURARO, M. Sylvain CHARBONNELLE, Mme Véronique DROBNJAK, Mme Bernadette BOUCLY, Mme Josiane BRILLANT.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Daniel ANTOINE, (Pouvoir à Mme Delphine STURARO)
Mme Delphine DELAMOTTE, (Pouvoir à Mme Muriel PERRAS JUPIN)
M. Éric TORIO, (Mme Nathalie VREVEN PETIT)
M. Eric FARDEL, M. Michel DATIN, Mme Stéphanie HERBEZ, Mme Isabelle ALVES DOS SANTOS, M. Marian BEURAIN

Secrétaire élue : **Mme Nathalie VREVEN PETIT**.

I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 12 NOVEMBRE 2024 :

Adopté à l'unanimité des membres présents.

II. INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL :

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune

III. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 CCPOH :

Délibération n°06056224061

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune

Adopté à 14 voix pour et 0 contre

IV. RAPPORT SPANC :

Délibération n°06056224062

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 14 voix pour et 0 contre

V. RAPPORT DES DÉCHETS MÉNAGERS 2023 :

Délibération n°06056224063

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 14 voix pour et 0 contre

VI. VENTE PARCELLE COMMUNALE RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE :

Délibération n°06056224064

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 14 voix pour et 0 contre

VII. REDEVANCES AGENCE DE L'EAU POUR LA PERFORMANCE DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2025 :

Délibération n°06056224065

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

Adopté à 14 voix pour et 0 contre

VIII. INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES :

Rapporteurs : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

M. Sylvain CHARBONNELLE, Conseiller municipal et Président du SMCTEUR.

Séance levée à 20h50.

Le Maire,

Muriel PERRAS JUPIN

